CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

(•) **une organisation** **Nom de l'organisation:** Conseil canadien du canola

ou

( ) **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Agriculture, alimentation et pêches

* Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Voir à ce que la recherche et l'innovation figurent au rang des priorités – L'industrie du canola découle de l'innovation, laquelle demeure essentielle à la réussite de ce secteur. Il est important de poursuivre les efforts visant à créer un environnement propice aux investissements dans la recherche et l'innovation pour permettre à l'industrie du canola de demeurer concurrentielle sur la scène internationale. C'est pourquoi le Conseil canadien du canola recommande au gouvernement du Canada de veiller au maintien de sa capacité de recherche dans des secteurs clés de l'agriculture et de continuer d'établir des partenariats avec des acteurs de l'industrie, notamment par l'intermédiaire du Programme de grappes scientifiques, afin de stimuler les investissements dans les recherches qui permettent d'améliorer la productivité et qui favorisent la croissance économique.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$100 millions-499.9 millions

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

À l'heure actuelle, la recherche et l'innovation figurent au nombre des priorités clés du cadre stratégique Cultivons l'avenir 2 du secteur agricole. Ce cadre, qui demeurera en vigueur pendant une période de cinq ans, offre à l'industrie la stabilité à long terme dont elle a besoin pour planifier et financer des programmes de recherche intensifs couvrant plusieurs années. Le Conseil canadien du canola chapeaute une grappe de recherche dans le cadre du programme Agri-innovation. Dans le cadre de ce programme, on offre des incitatifs visant à encourager les acteurs de l'industrie à investir dans la recherche et à nouer des partenariats avec des chercheurs des secteurs publics et privés, et ce, afin de donner suite aux priorités du secteur.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

Les résultats découlant des travaux de recherche permettent d'accroître à la fois la productivité et les retombées sur l'industrie. L'industrie du canola dans son ensemble tire parti de ces travaux; en outre, ces derniers se révèlent bénéfiques pour les entreprises et les emplois qui sont indirectement liés à cette industrie. Bien que les acteurs de l'industrie du canola vivent en majorité dans les régions rurales du Canada, les collectivités urbaines, où l'on trouve de nombreuses installations de traitement, retirent elles aussi des gains de l'industrie. C'est au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et dans la région de la rivière de la Paix, en Colombie-Britannique, que sont établis la plupart des producteurs de canola.
Il convient en outre de souligner que la production du canola est bénéfique pour la santé publique, puisque l'on tire de cette plante une huile végétale des plus saines.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

En plus de créer des emplois directs, les investissements dans la recherche favorisent le maintien des emplois et l'accroissement des occasions en ce sens à l'échelle de l'industrie du canola. Si l'on veillait à accroître la prospérité de ce secteur et la productivité au sein de ce dernier au moyen d'investissements dans la recherche et l'innovation, cela permettrait de stimuler les échanges commerciaux et de créer des emplois, et ce, au rythme de la croissance économique de l'industrie.

Sujet : Commerce et investissement

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Veiller à ce que l'accès aux marchés internationaux et le développement de ces derniers demeurent des priorités – Plus de 85 % du canola récolté au pays est exporté sous la forme de graines, d'huile ou d'aliments. L'industrie a donc besoin d'un accès stable aux marchés internationaux. C'est pourquoi le Conseil canadien du canola recommande au gouvernement du Canada de voir à ce qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada et Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada maintiennent au rang des priorités les travaux touchant l'accès aux marchés et le développement de ces derniers. Plus particulièrement, cette recommandation englobe la poursuite du programme commercial ambitieux en place et l'établissement de partenariats avec l'industrie en vue d'accroître l'ouverture et le développement de marchés à l'échelle internationale.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$10 millions-99.9 millions

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Le maintien du financement de base destiné au perfectionnement de l'expertise au sein d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et d'Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada est nécessaire pour concrétiser notre recommandation. Le gouvernement doit investir à long terme dans les ressources humaines et l'expertise de la fonction publique afin que le Canada soit en mesure de conclure des ententes commerciales efficaces. La meilleure façon de financer les programmes de partenariats, comme le programme Agri-marketing, est de le faire par l'intermédiaire de programmes pluriannuels tels que le cadre stratégique Cultivons l'avenir 2.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

L'industrie du canola génère des retombées d'un océan à l'autre, depuis le Nouveau-Brunswick jusqu'en Colombie-Britannique. Si l'on voit au maintien et à la croissance des marchés internationaux, cela permettra de produire davantage de canola, au profit des producteurs. Autrement dit, les producteurs agricoles, les fournisseurs, les producteurs de semences, les fabricants d'aplatisseurs et les exportateurs en retireront tous des gains, la hausse de la valeur et des exportations se révélant rentable pour tous les acteurs de l'industrie.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

La hausse de la valeur et l'accroissement de la stabilité des marchés internationaux permettent à l'industrie de retirer des avantages plus considérables. Une telle augmentation des activités économiques permet de créer des emplois, d'investir dans les infrastructures et de former davantage de travailleurs en agriculture : à mesure que la prospérité s'accentue, c'est l'économie tout entière qui se trouve en meilleure posture.

Sujet : Agriculture, alimentation et pêches

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Veiller à ce que la réglementation soit efficace et stimule la compétitivité – Le gouvernement fédéral réglemente l'industrie du canola à différentes étapes de la chaîne de valeur, notamment au stade de la production en ce qui a trait à la biotechnologie, à l'enregistrement des variétés et aux produits de protection des récoltes, de même qu'aux stades de la cassure des graines et de l'exportation, par exemple en ce qui touche la sécurité agricole et alimentaire de même que les certificats phytosanitaires pour les exportations. Le Conseil canadien du canola recommande au gouvernement de poursuivre la modernisation de la réglementation afin d'en garantir l'efficacité et de veiller à ce qu'elle n'entrave pas la compétitivité de l'industrie sur la scène internationale.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$500 millions-999.9 millions

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Il n'est pas nécessairement dispendieux d'améliorer la réglementation et de la rendre moins contraignante. En fait, les règlements définis de façon efficace permettent de réduire les coûts au bout du compte. Un certain financement pourrait être nécessaire à court terme (p. ex., pour l'application de la Loi sur la salubrité des aliments au Canada); toutefois, à long terme, une réglementation plus efficace se révélerait rentable pour le gouvernement. On peut d'ailleurs citer à cet égard les instruments communs de la réglementation des pesticides. Plutôt que de mener leurs examens isolément, les organismes de réglementation du Canada et des États-Unis travaillent de concert et peuvent ainsi échanger de l'information et réduire la charge de travail globale liée à la réglementation des produits de protection des récoltes.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Si l'on améliorait l'efficacité de la réglementation, cela favoriserait la compétitivité de l'industrie du canola sur la scène internationale, plus particulièrement grâce à une réduction des coûts liés à l'assurance de la conformité, de même qu'à des retombées accrues. La prospérité qui s'ensuivrait s'étendrait à toutes les étapes de la chaîne de valeur. Ce sont les segments de la chaîne de valeur contraints de se plier à des règlements particuliers qui bénéficieraient le plus de l'amélioration de la réglementation. Dans le même ordre d'idées que l'exemple cité plus haut, les fournisseurs de technologies de protection des récoltes tireraient parti d'une réglementation plus efficace et, dans la foulée, les producteurs agricoles bénéficieraient d'un meilleur accès aux nouvelles technologies.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Ainsi, l'amélioration de la réglementation, de façon à ce qu'elle favorise la compétitivité, permettait à l'industrie canadienne du canola de prendre la place de chef de file sur la scène internationale; une telle mesure stimulerait à la fois la croissance économique et la prospérité. Les investissements affluent là où les entreprises peuvent mener leurs activités dans un environnement stable et prévisible. Un investissement de la part du gouvernement favoriserait donc du même coup la création d'emplois ainsi que la croissance au sein d'une économie mondiale où la concurrence est grande.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.